



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

DECLARATION LIMINAIRE RENDEZ-VOUS SALARIAL DU 2 JUILLET 2019

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Ministre, aujourd'hui, 5,5 millions d'agents publics et leurs familles attendent de votre part, une augmentation générale des rémunérations. Sur ces dix dernières années, le salaire des agents publics a été gelé 8 ans. Depuis 2000, c'est 18 % de perte de pouvoir d'achat.

Depuis l'arrivée au pouvoir du Président de la République et de la nouvelle majorité, FO Fonction Publique affirme que les fonctionnaires ont été stigmatisés et même maltraités.

Le gel de la valeur du point d'indice, la réinstauration du jour de carence, la compensation partielle de la hausse de la CSG, les suppressions de postes et, plus récemment, le projet de loi de transformation de la Fonction Publique qui, nous l'affirmons, remettra en cause l'égalité de traitement des agents publics et engagera la privatisation de missions de service public, sont les conséquences de votre politique qui ne trouve pas d'écho favorable chez les fonctionnaires et les agents publics.

Pour reprendre le projet de loi de transformation de la fonction publique, plusieurs articles visent spécifiquement la Fonction publique territoriale :

- La contractualisation des emplois supérieurs de directions
- Le recrutement de seuls contractuels dans les communes de moins de 2000 habitant et EPCI de moins de 15 000
- Le recours accru aux agents à temps non complet
- La suppression des accords RTT inférieurs à 1 607 heures

A terme, l'égal accès des citoyens au service public, déjà maintes fois maltraités disparaîtra, victime de la politisation de la fonction publique territoriale.

Parallèlement, à travers son pacte financier qui oblige les collectivités à faire évoluer leurs dépenses non pas en fonction des besoins de la population mais sur de simples critères comptables, le gouvernement met le secteur public local à contribution au profit de la sacro-sainte diminution de la dette. Les agents devenant la seule variable d'ajustement !

Dans ce cadre, plusieurs collectivités ont nettement dépassé leurs engagements auprès du gouvernement, certaines arrivant même à réduire leurs dépenses de fonctionnement, mais à quel prix ? La plupart de ces collectivités ont procédé à des suppressions de postes, et au minimum, n'ont pas remplacé les départs à la retraite, ce qui a affaibli le service public local.

La fonction publique territoriale est composée à plus de 70 % d'agents de catégories C et d'environ 26 % d'agents à temps non complet, ce sont les premières victimes des politiques d'austérités salariales dans la fonction publique. PPCR a particulièrement pénalisé ces agents, notamment par la suppression de l'avancement d'échelon à la durée minimum que n'ont pas compensé les quelques « mesurette » indiciaires.

A l'heure où nous discutons, devant ce ministère, se prépare une manifestation des fonctionnaires hospitaliers que nous rejoindrons. Ils rejettent massivement le changement de paradigme que leur impose Mme Buzyn. Et pour cause, il est synonyme de destruction de l'hôpital public, de la réduction de l'offre de soins, d'une aggravation de leurs conditions de travail et d'une sérieuse régression de la prise en charge des patients.

Ces dernières semaines, de très nombreux services d'urgences, plus de 150 aujourd'hui, accompagnés d'autres secteurs de l'hôpital, ainsi que par les agents des EHPAD, manifestent leur mécontentement et leur ras-le-bol dans une grève illimitée.

La ministre n'a pas mesuré la gravité de la situation.

Ce ne sont pas les annonces faites le vendredi 14 juin, ni son passage le 28 juin dans l'un des très rares CHU de France excédentaire, où les personnels n'étaient pas en grève, qui éteindra le feu. Les personnels ont besoin de reconnaissance, et cela passe par une augmentation générale des salaires, mais également par l'embauche de personnel afin de retrouver des conditions de travail acceptable, et par l'arrêt immédiat de la fermeture de lits d'hospitalisation d'aval qui font déjà aujourd'hui cruellement défaut. Monsieur le Ministre, trop souvent ces personnels hospitaliers s'entendent dire que c'est à Bercy que se prennent les décisions qui modèlent le PLFFSS.

Vos propos introductifs plus proches de la présentation de l'agenda social que de mesures à la hauteur des attentes, semblent indiquer que vous restez sourd au mécontentement des agents exprimé à tous les niveaux, aux Douanes, à l'Éducation Nationale, aux Finances Publiques, chez les sapeurs-pompiers... et la liste n'est pas exhaustive, vos politiques publiques sont clairement contestées.

Il est donc de votre responsabilité de changer rapidement vos orientations, de redonner confiance aux agents, de remettre du sens dans les services et les missions.

Monsieur le Ministre, vous ne pouvez pas continuer à conduire une politique salariale hors sol et PPCR ne peut pas être la seule réponse attendue !! Les politiques d'austérité sont dangereuses politiquement, économiquement et socialement, de nombreux exemples récents nous donnent raison.

Avec votre gouvernement, vous en porterez la responsabilité !

Fait à PARIS, le 2 juillet 2019

